



Problème Karis formation

Par **Sha30**, le **29/09/2014** à **19:46**

Bonsoir, rnAidez moi svp!rnSuite a mon inscription chez Karis formation il y a plus de 8 mois je me vois aujourd'hui dans l'impossibilité de payer la formation par faute d'emploi d'autant plus que je ne suis plus car ils n'ont rien a voir avec ce qui est demander en examen. J'ai donc fait opososition a leurs prélèvement et souhaiterai avoir une solution car je reçois des lettres et des coups de fils pour me relancer alors que je leurs est déjà expliquer ma situation et ne m'ont pas donner de solution! Que dois-je faire ?rnMerci d'avance !!

Par **moisse**, le **01/10/2014** à **11:03**

Bonjour,rnCela ne concerne en rien ce forum consacré au droit pénal et donc exclusif du droit civil.rnSi vous consultez sur le même site le forum consacré à la consommation, vous constaterez qu'un sujet sur 3 expose un problème analogue au vôtre.